

709

MASSART (*Joseph-Auguste-Mathias-Edgard*),
Magistrat (Lantremange, 24.4.1860 - ?, 23.1.
1911). Fils de Pierre et de Joneau, Agnès.

Après avoir obtenu le diplôme de docteur en droit, M. Massart s'établit comme avocat à Liège.

Le 29 février 1892, il s'engage au service de l'Etat indépendant pour un terme de deux ans et s'embarque le 6 mars à bord du *ss/Lulu Bohlen*, à une époque où les candidats pour la magistrature congolaise n'étaient pas nombreux en Belgique.

Il est d'abord désigné pour remplir les fonctions de substitut du procureur d'Etat à Matadi. Le 12 mai 1892, il se voit transférer à Boma où il fait fonction de procureur d'Etat.

Au cours de ce premier terme, sa compétence et sa maturité d'esprit lui valent d'être qualifié par ses supérieurs comme un excellent magistrat, plein de dignité et qui avait acquis auprès de la population européenne et noire un ascendant réel.

C'est à lui que l'on devait de voir à Matadi une police « fonctionnant régulièrement et convenablement ».

Ce premier séjour en Afrique ne lui fut pourtant pas favorable: sa santé délicate résista difficilement au dur climat du Bas-Congo. Etant très souvent souffrant, il eut l'énergie d'achever son terme et quitta l'Afrique le 24 mars 1894.

Lors de son retour en Belgique, il obtient l'étoile de service.

Jugeant que son état de santé laissa toujours à désirer, il ajourna définitivement sa décision quant à son retour en Afrique.

Treize ans plus tard, l'attrait de la vie coloniale le reprend. Il adresse une demande au Ministère des Colonies pour obtenir un emploi à l'Administration de la Justice au Congo. Sa demande est agréée et on l'engage en qualité d'agent de la catégorie C. pour un terme de trois ans. Il s'embarque à Anvers à bord du *ss/Léopoldville* le 7 mars 1907, et se voit désigné une nouvelle fois pour Boma.

Comme à son premier terme hélas, la santé lui fait bientôt défaut et il est continuellement mis au repos par ordre médical. Après un an il est forcé de quitter le Congo et s'embarque pour la Belgique le 21 avril 1908.

Moins de trois ans après, Joseph Massart succombe à la maladie, le 23 janvier 1911.

9 juillet 1959.

M. Van den Abeele.

Arch. Min. du C.B. et du R.U. Reg. matri. n° 16.